SCENE EXPERT

Créer sa salle de spectacle

Le guide pratique et technique du porteur de projet

Théâtres, salles polyvalentes, salles de musiques actuelles, salles mixtes spectacle et cinéma : du projet artistique à l'ouverture

Projet artistique et culturel · Réglementation ERP de type L · Surfaces · Jauges · Acoustique · Scène · Régies · Loges · Équipements · Salles mixtes spectacle et cinéma · Coûts · Autorisations, licences et fiscalité · Personnels permanents et intermittents · Fonctionnement et financement · Méthode de projet · Exercices corrigés

Aperçu

Édition octobre 2026

Chaque chiffre est accompagné de sa source ou signalé comme estimation Scène Expert, avec sa méthode. Les textes réglementaires sont cités dans leur version connue à la date de rédaction : vérifiez la version en vigueur avant toute décision.

Aperçu

Sommaire

Avant-propos et mode d'emploi 1

1. Le projet artistique et culturel 4

2. Typologies, site et faisabilité 8

3. Le cadre réglementaire 12

4. Surface et programme fonctionnel 18

5. La jauge : effectif, dégagements et visibilité 23

6. L'acoustique 29

7. La scène 36

8. Les régies 42

9. Les loges et le pôle artistes 47

10. Les équipements scéniques 51

11. Les salles mixtes spectacle et cinéma 58

12. Les espaces du public et le confort 63

13. Les coûts d'investissement 69

14. Autorisations administratives, licences et fiscalité 76

15. Les personnels permanents et intermittents et leurs coûts 82

16. Coûts de fonctionnement et financement 88

17. La méthode de projet et les missions du bureau d'études 94

18. Ouvrir et exploiter la salle 98

Annexe A · Fiches de synthèse par type de salle 102

Annexe B · Listes de contrôle 104

Annexe C · Glossaire 106

Annexe D · Sources citées 108

Annexe E · Exercices d'auto-évaluation et corrigés 112

Conclusion · De ce guide à votre projet 116

Aperçu

Avant-propos et mode d'emploi

Une salle de spectacle naît d'une volonté politique, d'une compagnie qui cherche un toit, d'un exploitant qui voit un public sans lieu. Vient ensuite le moment où cette volonté doit devenir un plateau, des loges, un budget et une équipe : c'est là que ce guide veut vous être utile.

Il s'adresse d'abord à ceux qui portent la décision et en assumeront le coût : **élus**, **directeurs généraux des services**, **directeurs des affaires culturelles**, **services techniques** des communes et des intercommunalités. Il s'adresse aussi aux **associations** et aux **porteurs privés** qui créent un café-théâtre, une salle de concerts ou un lieu hybride. Tous doivent prendre des décisions lourdes et durables sur un sujet technique, souvent une seule fois dans une carrière.

Le rôle du scénographe d'équipement

Le scénographe d'équipement traduit les usages en exigences techniques : rapport scène-salle, plateau, hauteur sous gril, régies, accroches, circulation des décors, équipements scéniques, en lien avec l'acousticien. Il intervient en amont, pour la faisabilité et le programme ; puis dans l'équipe de maîtrise d'œuvre, pour que ces exigences survivent aux arbitrages des études et du chantier ; enfin à la réception, pour vérifier que la salle accueille bien les spectacles prévus.

Son regard est celui de l'exploitation. Un plan élégant peut rendre impossible le montage d'un spectacle en tournée dans la journée ; un gradin conforme peut masquer le nez de scène aux derniers rangs. Ces défauts ne se voient pas sur une perspective et se paient toute la vie du bâtiment.

Qui publie ce guide

Ce guide est publié par **Yannick SYLVESTRE**, fondateur de la société **ART-SCENIQUE**, bureau d'études spécialisé en scénographie d'équipement pour les salles de spectacle et les cinémas. **ART-SCENIQUE** intervient seul, en assistance à maîtrise d'ouvrage, ou au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre avec architectes, acousticiens et bureaux d'études techniques. Ses clients sont surtout des collectivités publiques, le guide traite aussi de commande publique, de financements et d'intercommunalité.

Comment le guide est organisé

Quatre parties suivent le chemin d'un projet : le **projet**, la **conception**, l'**économie du lieu** (coûts, autorisations, licences, fiscalité, personnels), la **conduite du projet** jusqu'à l'ouverture. Trois cas types servent de fil rouge : une commune qui crée une salle pluridisciplinaire de 450 places assises, une société privée qui ouvre une salle de 400 places, un café-théâtre de 120 places. Ce sont des exemples construits, pas des projets réels.

Aperçu

Comment lire ce guide

> **Encadré bleu : objectifs, méthodes, cas pratiques.** Les outils à reprendre pour votre propre projet.

> **Encadré rouge : conseils Scène Expert et pièges fréquents.** Chacun est illustré par un exemple type, tiré de situations courantes dans les collectivités et les lieux privés.

Sous les tableaux et les paragraphes chiffrés, une ligne discrète indique l'origine de chaque chiffre :

- **Source** : texte réglementaire, publication officielle ou organisme reconnu, cité avec son intitulé et son adresse, pour que vous puissiez vérifier ;
- **Estimation Scène Expert** : ordre de grandeur de praticien, avec sa méthode, ses hypothèses et ce qui le fait varier. Il sert à programmer et à vérifier, pas à remplacer un économiste ou une consultation d'entreprises.

Les valeurs portées sur les schémas reprennent celles des tableaux et paragraphes voisins, avec la même source ou le même statut d'estimation.

À la fin de chaque chapitre, un encadré **consultation** part d'une question concrète que se posent souvent les porteurs de projet. Si c'est la vôtre, posez-la à Scène Expert lors d'une consultation gratuite en ligne de 30 minutes, avant d'engager des études.

Avertissement

> **Sur la réglementation.** Les textes cités sont ceux en vigueur à la rédaction. Vérifiez leur version consolidée sur Légifrance et faites valider les choix par le bureau de contrôle et la commission de sécurité. Exemple : une communauté de communes qui reprend un programme rédigé quelques années plus tôt fait relire ses références réglementaires avant de lancer le concours ; sinon, les équipes candidates travailleront sur des règles dépassées.

Les sept principes d'une bonne salle

1. **Le rapport scène-salle d'abord.** Tout part de la relation entre artiste et spectateur.
2. **Servir l'usage réel.** Deux ou trois usages prioritaires bien servis valent mieux qu'une polyvalence théorique.
3. **Concevoir le son dès l'esquisse.** Une correction acoustique après coup coûte toujours plus cher qu'une forme bien pensée.
4. **Donner de la place à la technique.** Quai, stockages, hauteur sous gril et fourreaux sont les premiers sacrifiés et les premiers regrettés.
5. **Séparer les flux.** Le public ne croise ni les artistes ni le matériel.
6. **Penser l'exploitation.** Chaque choix d'investissement a un coût de fonctionnement.
7. **Associer les utilisateurs.** Les relectures des régisseurs et des artistes évitent les erreurs de conception.

Aperçu

PARTIE I

Le projet

Définir le projet artistique et culturel, choisir une typologie et un site, connaître le cadre réglementaire

Aperçu

CHAPITRE 01

1. Le projet artistique et culturel

> **Objectifs du chapitre.** Formuler un projet artistique et culturel structuré ; identifier les publics, le territoire et les partenaires ; choisir un mode de programmation ; traduire le projet en exigences qui guideront la conception du bâtiment.

Une salle de spectacle est d'abord un projet porté par une équipe, pour des artistes et des publics, sur un territoire. Dans une collectivité, il fonde aussi la délibération, les subventions et le programme. Un projet flou produit un programme flou, et un programme flou produit des avenants.



Exemple type : façade et parvis d'une salle de spectacle contemporaine en soirée · Illustration Scène Expert

1.1 Ce que contient un projet artistique et culturel

Chaque rubrique du projet a une traduction physique.

Rubrique	Ce que le scénographe en tire
Vision et identité : pourquoi ce lieu, ici ?	Le caractère du lieu, le rapport scène-salle
Disciplines, par ordre de priorité	Plateau, hauteur, acoustique, équipements
Mode de programmation : diffusion, création, location	Locaux de création, stockages, occupation du plateau
Volume d'activité	Taille des équipes, robustesse des équipements
Publics : qui, d'où, à quelle heure ?	Jauge, configurations assis et debout, accueil, bar
Action culturelle et pratiques amateurs	Salles d'atelier, studio, accès en journée
Modèle économique	Espaces générateurs de recettes

Rubrique	Ce que le scénographe en tire
Gouvernance : régie, association, EPCC, délégation, société	Montage de l'opération, maîtrise d'ouvrage

Pour une structure qui vise un label, le projet est aussi la pièce centrale du dossier. Le décret du 28 mars 2017 a fixé douze labels du spectacle vivant et des arts plastiques. Le label « Scène conventionnée d'intérêt national » est attribué pour quatre ans renouvelables, avec trois mentions : « Art et création », « Art, enfance, jeunesse », « Art en territoire ».

Source : Décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement (Banque des Territoires, 2017) · banquedesterritoires.fr

Source : Label « Scène conventionnée d'intérêt national » (ministère de la Culture) · culture.gouv.fr

> **Conseil Scène Expert.** Si un label est envisageable, même à long terme, écrivez-le dans le projet dès la faisabilité et faites-le dimensionner. Exemple : une communauté d'agglomération qui imagine une future mention « Art, enfance, jeunesse » prévoit dès le programme une salle d'atelier accessible en journée et l'accueil des groupes scolaires ; ajoutés après la livraison, ces locaux impliquent une extension.

1.2 Partir du territoire et des publics

Le projet s'écrit à partir d'un diagnostic : population de la zone de chalandise (INSEE), pratiques culturelles, offre des salles voisines (jauges, prix, remplissage), acteurs locaux, transports en soirée, attentes recueillies en concertation.

Premier garde-fou : en 2023, parmi les personnes de 15 ans et plus, 24 % sont allées à un concert au cours des douze derniers mois, 14 % au théâtre, 8 % à un spectacle de danse. Pour le théâtre, le taux atteint 19 % dans les grands centres urbains, 14 % dans les ceintures urbaines et 9 % dans le rural.

Source : Les sorties culturelles des Français en 2023, Culture études 2024-2 (DEPS, ministère de la Culture) · culture.gouv.fr

> **Méthode : le plafond de fréquentation.** Appliquez le taux de sortie de votre type de territoire à la population de la zone de chalandise, multipliez par le nombre de sorties par spectateur, puis retranchez la part captée par les salles voisines. Exemple : dans un bassin de 80 000 habitants en ceinture urbaine, 14 % de spectateurs de théâtre font 11 200 personnes ; si la salle en capte la moitié, deux fois par an, le plafond théâtre est d'environ 11 200 entrées.

Estimation Scène Expert : *part captée et nombre de sorties sont des hypothèses de l'exemple, à remplacer par les billetteries des salles voisines ; la zone de chalandise se trace en temps de trajet en soirée, pas en distance.*

1.3 Choisir un mode de programmation

La **diffusion** (spectacles en tournée) exige un plateau conforme aux fiches techniques, un quai poids lourd, des loges et un montage rapide. La **création** exige une salle de répétition aux dimensions du plateau, des ateliers et des stockages. La **location** exige polyvalence et espaces de réception. Le projet fixe une part pour chaque mode, ce qui permet d'estimer l'occupation du plateau.

Aperçu

> **Méthode : le calendrier type d'occupation.** Répartissez l'année entre diffusion, résidences, locations, fermeture technique et congés. Comptez 1 à 2 jours de plateau par représentation accueillie et 2 à 5 semaines de plateau par création. Au-delà de 280 à 300 jours, prévoyez un second espace de travail.

Estimation Scène Expert : *durées établies pour un spectacle en tournée monté dans la journée et pour une création de compagnie régionale ; le seuil réserve le temps de maintenance.*

1.4 Les publics et le rapport scène-salle

Le jeune public demande des horaires de journée, la dépose des cars et une visibilité soignée pour de petits spectateurs ; le théâtre, un dernier rang proche de la scène et une bonne écoute de la voix non amplifiée ; les musiques actuelles, une fosse debout, un bar et un isolement renforcé.

> **Piège fréquent.** Additionner les publics sans les hiérarchiser. Exemple : une commune de 12 000 habitants veut des séances scolaires le matin, des locations d'entreprises l'après-midi et des concerts debout le soir ; sans priorité écrite, elle obtient un gradin rétractable que personne ne replie faute de personnel.

1.5 Du projet au cahier des charges du bâtiment

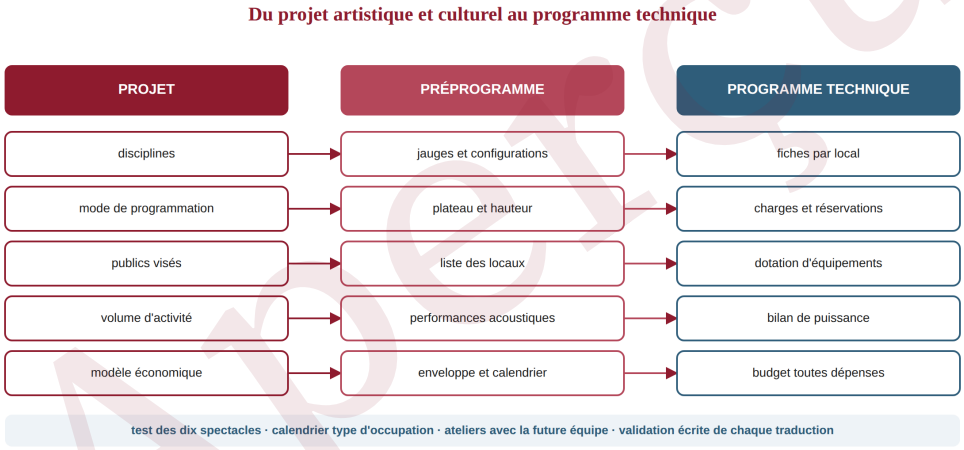


Figure 1 · Du projet artistique et culturel au programme technique : chaque décision du projet produit des exigences de conception

Le projet ne sert la conception que traduit en exigences mesurables, en atelier avec la future équipe.

Énoncé du projet	Exigence traduite pour la conception
« Accueillir les spectacles des réseaux régionaux »	Plateau de 12 × 10 m, 8 m sous perches, quai poids lourd, 4 loges
« Programmer des concerts amplifiés »	Fosse debout, étude de l'impact des nuisances sonores, isolement calculé pour respecter l'émergence chez les riverains
« Devenir un lieu de création pour la danse »	Plancher de danse, salle de répétition aux dimensions du plateau

Aperçu

Énoncé du projet	Exigence traduite pour la conception
« Ouvrir le lieu en journée »	Hall animé, bar, salle d'activité indépendante

Estimation Scène Expert : *dimensions tirées des fiches techniques courantes des spectacles en tournée régionale, à vérifier par le test des dix spectacles (chapitre 2).*

Pour les concerts amplifiés, la réglementation fixe le résultat : 102 dB(A) et 118 dB(C) sur 15 minutes pour le public, émergence limitée à 3 dB dans les logements (globale et par bande d'octave de 125 à 4 000 Hz), étude de l'impact des nuisances sonores obligatoire. L'isolement à construire se déduit de ces valeurs et du bruit résiduel mesuré sur site.

Source : Guide Sons amplifiés, obligations réglementaires (CidB), décret n° 2017-1244, art. R1336-1 du code de la santé publique et R571-25 à R571-27 du code de l'environnement · guide-sons-amplifies.bruit.fr

> **Conseil Scène Expert.** Faites valider ce tableau avant de consulter la maîtrise d'œuvre : le programme fait partie du contrat, et toute modification ultérieure impose un avenant. Exemple : lorsqu'un comité de pilotage propose en avant-projet de supprimer le quai pour tenir l'enveloppe, le tableau montre immédiatement que l'accueil des tournées régionales, inscrit au projet, serait abandonné.

Source : Guide des CCAG, fiche « Présentation du CCAG Maîtrise d'œuvre », citant l'article L. 2432-2 du code de la commande publique (DAJ, ministère de l'Économie) · economie.gouv.fr

1.6 Les indicateurs d'un projet réussi

Les indicateurs se fixent dans le projet, car ils fondent le dimensionnement : remplissage (calé sur les salles voisines), jours d'occupation du plateau (calendrier type), part des recettes propres (compte d'exploitation).

> **Cas pratique.** La commune de 35 000 habitants du fil rouge écrit son projet : « une scène pluridisciplinaire de territoire, ouverte à toutes les générations, qui accueille les tournées nationales et soutient la création régionale ». Traduction : 70 représentations de diffusion, 8 concerts debout, 2 résidences de création de 3 semaines, 20 locations, 40 séances scolaires ; 220 jours d'occupation du plateau ; objectif de 25 000 entrées. Le programme en déduit une salle de 450 places assises et 750 debout, un plateau de 12 m d'ouverture et 11 m de profondeur, une salle de répétition de 12 × 10 m et un hall-bar ouvert en journée.

Points clés du chapitre 1

- Le projet artistique et culturel s'écrit avant le programme, et le programme avant les plans.
- Le diagnostic du territoire, appuyé sur des taux de sortie publiés, fonde la jauge et les disciplines.
- Le mode de programmation dimensionne le plateau, les stockages et les espaces de travail.
- Chaque énoncé du projet devient une exigence mesurable, validée avant la consultation de la maîtrise d'œuvre.
- Un label visé se prépare dès la conception.

Aperçu

FIN DE L'APERÇU

Créer sa salle de spectacle

Le guide complet est disponible sur
www.scene-expert.fr/guides/creer-sa-salle-de-spectacle/

Avec un pack de guides, trente minutes de consultation vous sont offertes :
www.scene-expert.fr/guides/packs/

Scène Expert · Yannick SYLVESTRE · Agence ART-SCENIQUE, bureau d'études spécialisé en scénographie d'équipement